



# **Plan stratégique de développement**

## *2023-2028*



Version du 1<sup>er</sup> mai 2023



ESPACE STRATÉGIES

# Table des matières

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Mot de la Mairesse .....                       | 3  |
| Introduction .....                             | 4  |
| Synthèse de la méthodologie .....              | 5  |
| Cadre stratégique .....                        | 6  |
| L'identité stratégique .....                   | 6  |
| La mission de développement.....               | 7  |
| La vision de développement.....                | 9  |
| Les enjeux prioritaires.....                   | 10 |
| Les orientations et les axes stratégiques..... | 11 |
| Les projets stratégiques .....                 | 12 |

*En collaboration avec Espace Stratégies*



# Mot de la Mairesse



Fruit d'une mobilisation remarquable, le plan d'action de Saint-Casimir exprime la vision de la municipalité et établit ses priorités pour assurer et développer sa vitalité et pour améliorer le bien-être de sa population.

Le conseil municipal souhaite que ce Plan accompagne dorénavant toutes les actions de la municipalité et qu'il s'avère un outil hors pair pour une gestion dynamique tout en s'inscrivant dans une modernité respectueuse de son histoire et de sa personnalité propre.

Essentiellement, ce plan repose sur trois piliers principaux assortis de projets et d'actions concrètes et emballantes :

**Activer nos réseaux pour développer l'accessibilité** entre autres, par l'élaboration d'une stratégie d'attraction commerciale et par l'embauche d'un agent de développement ;

**Cultiver notre identité** entre autres, par la création d'un comité pour piloter la future politique de développement durable axée sur la qualité de l'environnement et par l'élaboration d'un plan d'embellissement du noyau villageois ;

**Nourrir l'engagement** de la population en adoptant un plan de communication favorisant une meilleure communication entre la population et la municipalité et en mettant en place un comité consultatif et de suivi du plan stratégique.

La réalisation de ce plan stratégique de développement exige un engagement ferme de tous les partenaires concernés et je souhaite qu'il constitue une précieuse référence pour que Saint-Casimir devienne une municipalité accueillante et rayonnante sur le plan économique, culturel et patrimonial.

La mairesse

Lise Baillargeon

# Introduction

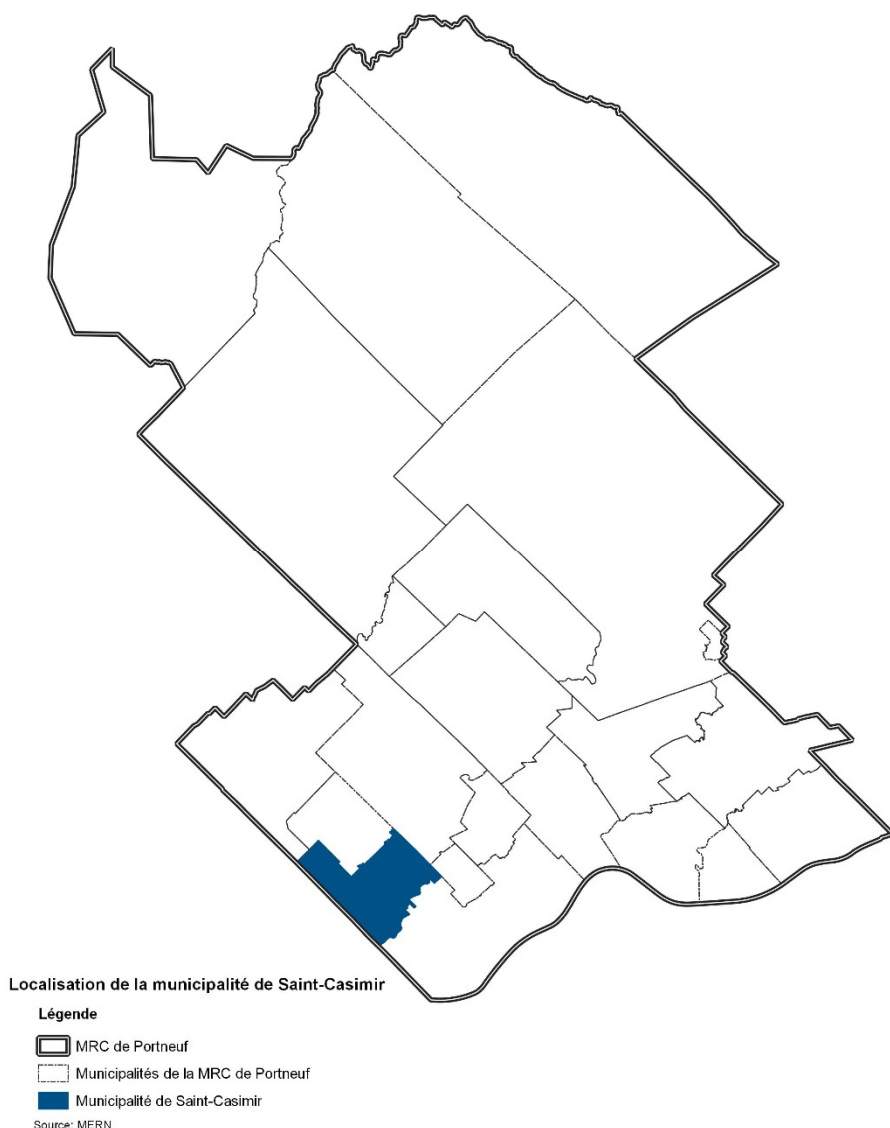
Située dans la région administrative de la Capitale-Nationale, au cœur de la MRC de Portneuf, la municipalité de Saint-Casimir compte 1449 citoyens, selon le recensement de la population de 2021.

Localisée au confluent de multiples rivières, dont la rivière Sainte-Anne, Saint-Casimir est un territoire composé d'une diversité d'attrails naturels et patrimoniaux, dont la grotte du Trou du Diable, l'église de Saint-Casimir (de style gothique) ainsi que les maisons anciennes situées dans le noyau villageois, témoignant de la riche histoire de la municipalité. Elle compte également un secteur agricole dynamique en raison de la présence de sols de bonne qualité.

La municipalité de Saint-Casimir doit cependant composer avec un indice de

vitalité économique de -9,13 (en 2018), soit ceux du cinquième quintile, en regard de l'indice de vitalité économique des territoires.

C'est dans ce contexte que la municipalité de Saint-Casimir a souhaité réfléchir au développement futur de sa communauté, en entamant une démarche visant à se doter d'un plan stratégique quinquennal de développement.



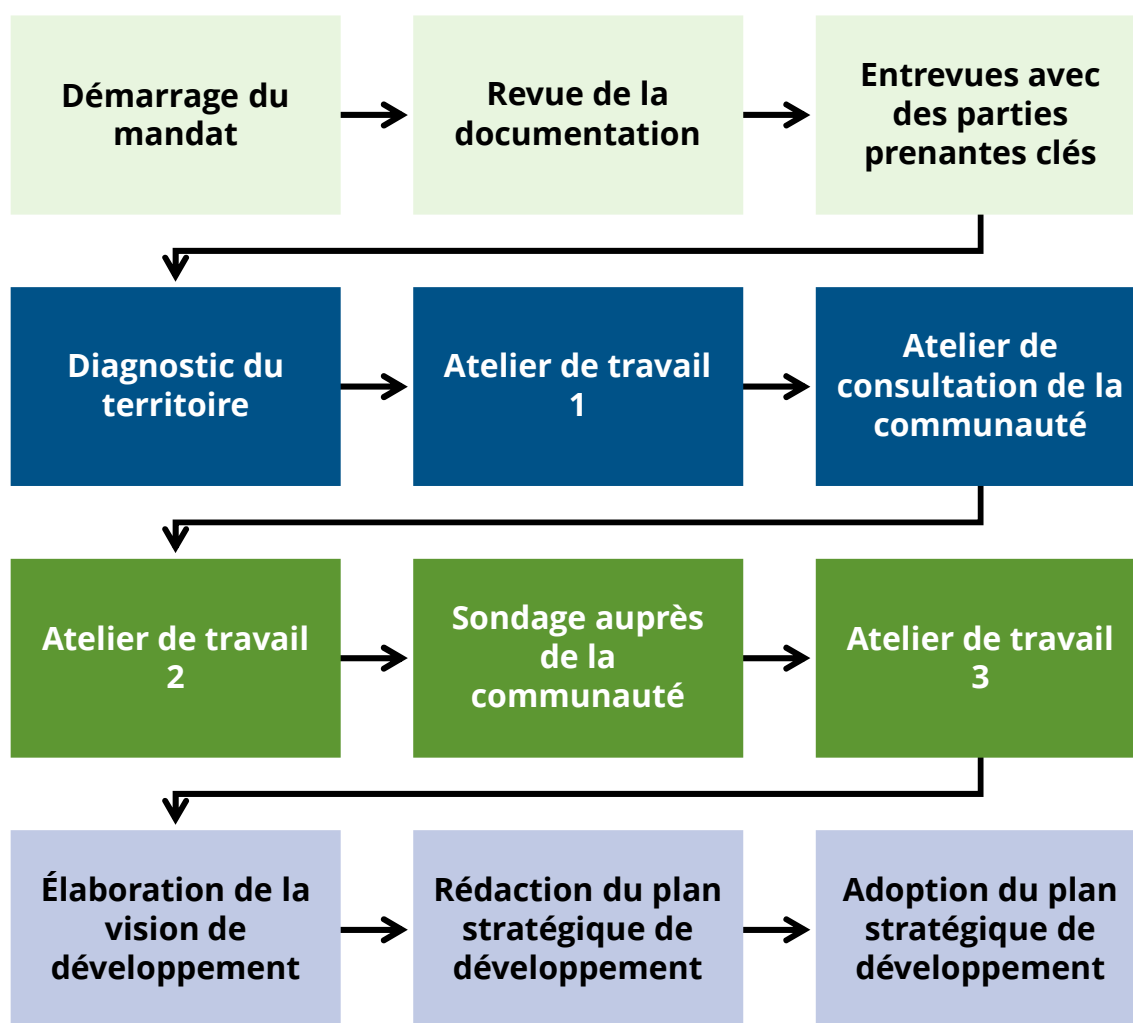
# Synthèse de la méthodologie

Le plan stratégique de développement de la municipalité de Saint-Casimir est le résultat d'une démarche participative et de cocréation avec le conseil municipal, les employés et les citoyens. Les différentes activités de consultation et de réflexion (détaillées à la figure 1) auront permis d'atteindre les objectifs de la démarche de :

- ❖ Tenir compte des différents enjeux du territoire et des attentes du milieu;
- ❖ Cibler les actions appropriées pour le développement d'un milieu de vie attractif;
- ❖ Prioriser les actions dans le temps en tenant compte des ressources disponibles.

La démarche d'élaboration du plan stratégique de développement de la municipalité s'est déroulée sur une période allant du mois d'août 2022 au mois de mars 2023 au travers des grandes étapes présentées ci-dessous.

**Figure 1 – Synthèse des étapes de la démarche**



# Cadre stratégique

Le cadre stratégique est constitué des différentes composantes qui forment la structure du plan stratégique, soit :

- ❖ L'identité stratégique;
- ❖ La mission de développement;
- ❖ La vision de développement;
- ❖ Les enjeux prioritaires;
- ❖ Les orientations et les axes stratégiques;
- ❖ Les projets stratégiques.

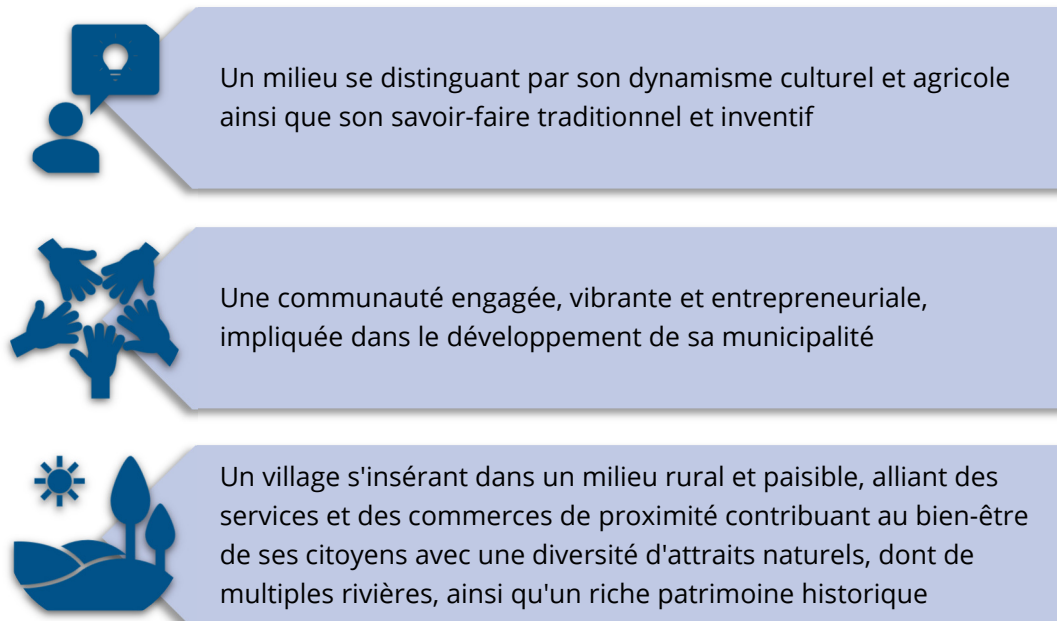
## L'identité stratégique

L'identité stratégique permet de :

- ❖ Définir la valeur distinctive qu'apporte la municipalité à ses citoyens;
- ❖ Communiquer de façon concise son identité, son caractère unique;
- ❖ Mobiliser les parties prenantes autour d'une identité commune.

Cette identité doit être renforcée et protégée afin de préserver les éléments distinctifs de la municipalité et ce qu'ils apportent à sa communauté. Élaborée à la suite des ateliers de travail et bonifiée lors des activités de consultation de la communauté, l'identité stratégique s'articule autour de trois thèmes majeurs.

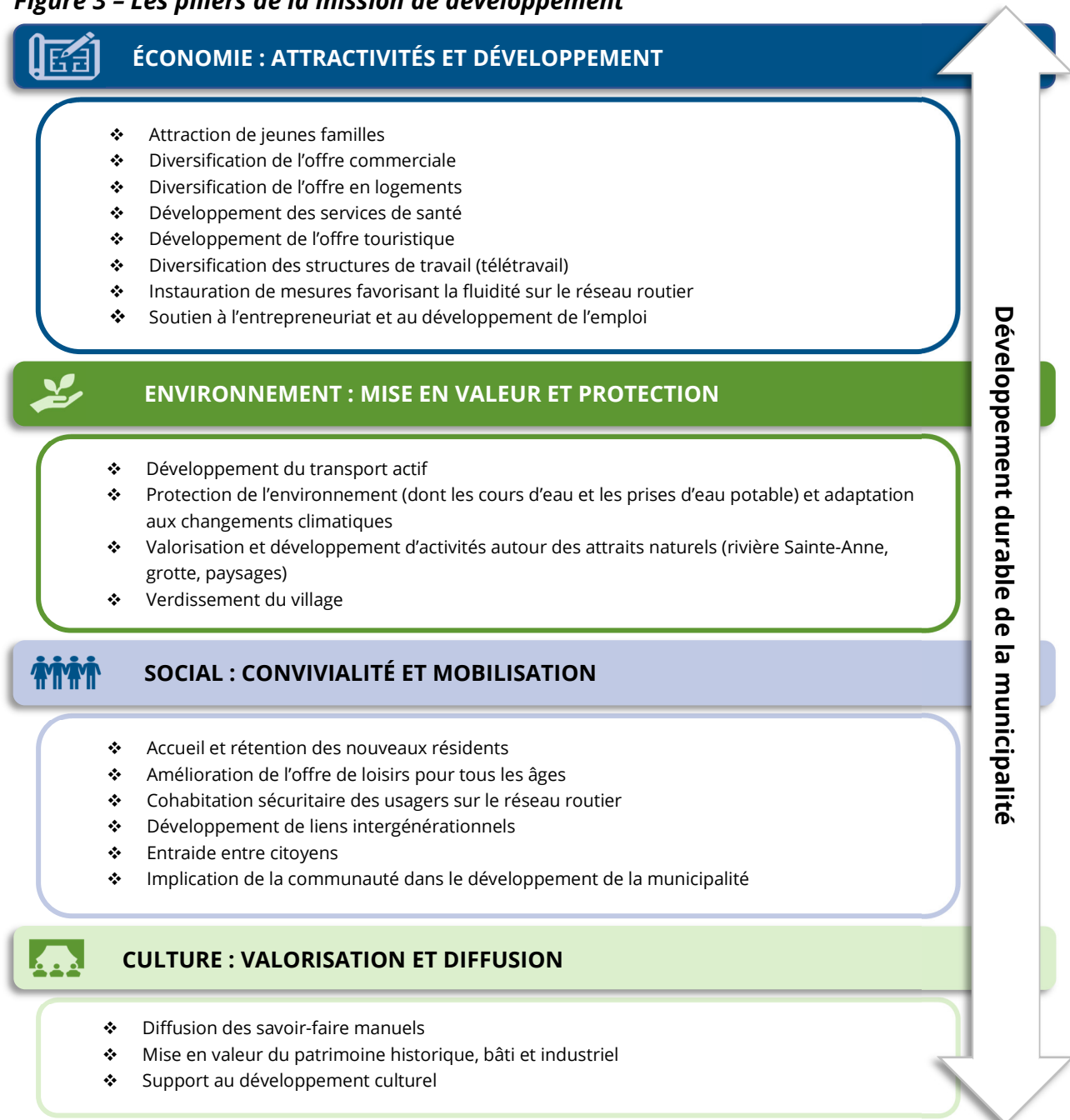
**Figure 2 – L'identité stratégique**



## La mission de développement

Lors du processus d'élaboration du plan stratégique de développement, tant la communauté que les participants aux ateliers de travail ont été invités à réfléchir aux visées de développement souhaitées pour l'avenir du territoire de la municipalité sur un horizon de 10 ans. Cette réflexion a d'abord mené à l'identification de quatre grands piliers de la mission au cœur desquels se retrouve le développement durable de la municipalité.

**Figure 3 – Les piliers de la mission de développement**



À partir de ces piliers, un **énoncé de mission de développement** a été défini. Il s'agit de l'élément central de la planification stratégique, car il décrit l'évolution souhaitée de la municipalité. La mission de développement est axée sur les résultats attendus dans la période de planification stratégique et permettra à la municipalité de Saint-Casimir d'orienter ses actions sur les cinq à dix prochaines années.

**En 2033,**

**Saint-Casimir est un milieu de vie sain et attractif, comptant des citoyens engagés et une communauté artistique effervescente, où résidents et touristes profitent du souffle entrepreneurial qui anime le territoire et qui met en valeur les attraits variés de la municipalité.**

## La vision de développement

La vision décrit le territoire que la municipalité aimerait voir émerger ainsi que la façon qu'elle contribuera à la réalisation de l'impact social espéré. Cet impact est basé sur le long terme et se mesure davantage par une amélioration globale que par des objectifs quantifiables.

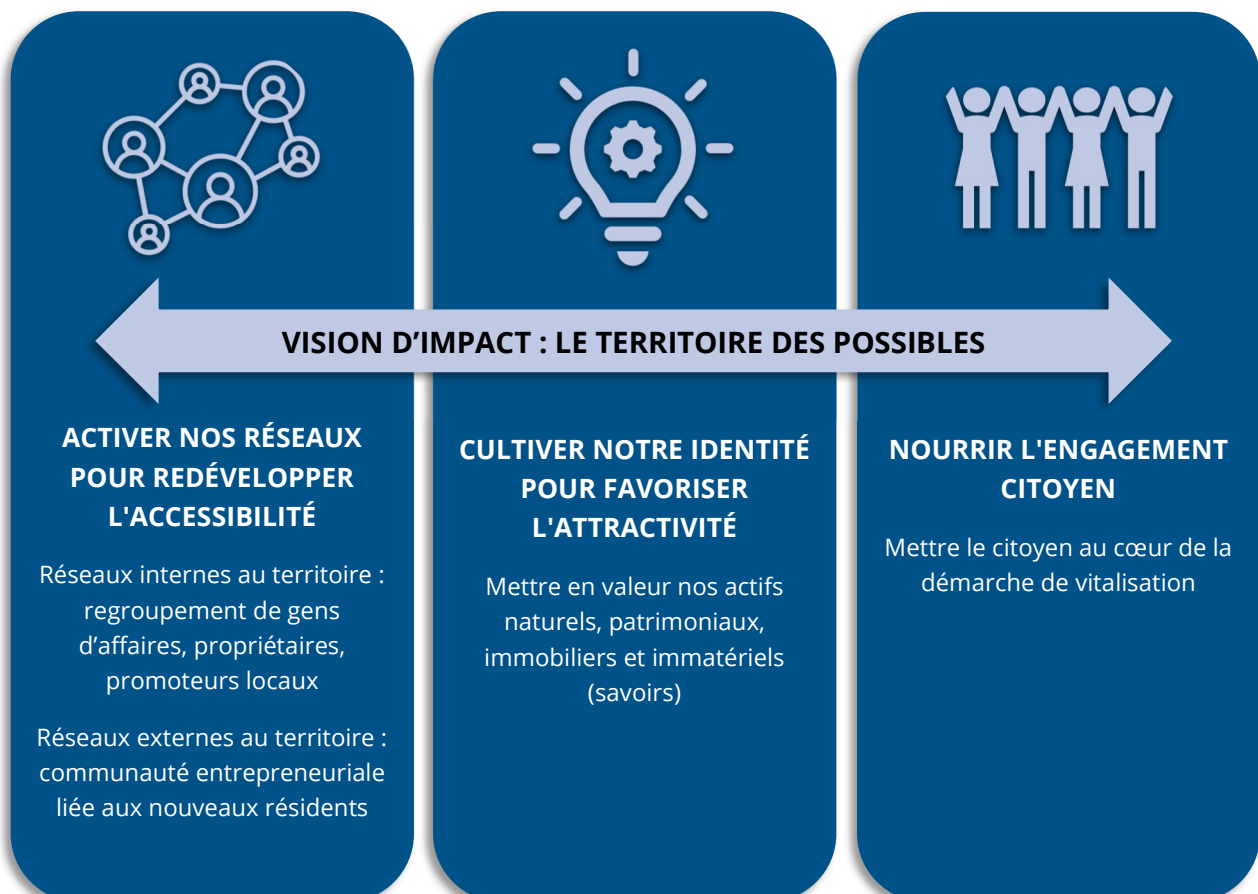
L'énoncé de vision de développement retenu :

### LE TERRITOIRE DES POSSIBLES

Grâce à son identité forte, ses nombreux atouts ainsi que la volonté de ses citoyens.nes de s'impliquer dans l'évolution de la municipalité, Saint-Casimir aspire à devenir un territoire attractif (favorisant les principes du développement durable) qui aura su se revitaliser de façon innovante tout en permettant à chacun.e de se réaliser.

La réalisation de la vision de développement s'appuie sur trois grands piliers de développement :

**Figure 4 – Les piliers de la vision de développement**



## Les enjeux prioritaires

Les enjeux sont des éléments représentant des menaces qui limitent ou posent obstacle au développement du plein potentiel de la municipalité. De multiples enjeux ont été soulevés lors de la démarche d'élaboration du plan stratégique de développement. Considérant que les enjeux peuvent ralentir l'atteinte de la mission et de la vision de développement, il est essentiel de les identifier et de les prioriser afin de mettre en place les actions nécessaires pour les résoudre ou les mitiger.

**Figure 5 – Enjeux prioritaires**

### **Enjeux majeurs :**

- ❖ Dynamisation et valorisation de la municipalité
- ❖ Développement d'activités et de lieux de socialisation pour tous les âges

### **Enjeux élevés :**

- ❖ Attraction et rétention des familles et des jeunes
- ❖ Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques
- ❖ Cohabitation sécuritaire des différents usagers de la route

### **Enjeux importants :**

- ❖ Développement de l'implication citoyenne
- ❖ Bonification de l'offre de logements de qualité répondant aux besoins de la population
- ❖ Amélioration du niveau des services de santé

## Les orientations et les axes stratégiques

Les orientations stratégiques permettent d'aborder les enjeux identifiés, particulièrement ceux reconnus comme étant prioritaires, en plus de soutenir l'atteinte de la vision. Ils représentent l'ossature du plan stratégique de développement et sont les priorités sur lesquelles la municipalité de Saint-Casimir devra concentrer ses efforts lors des prochaines années.

Les axes stratégiques sont les objectifs sous-jacents qui permettront d'assurer la réalisation de chacune des orientations stratégiques au moyen de pistes d'action identifiées dans la prochaine section.

Trois orientations stratégiques ont ainsi été identifiées, qui se déclinent en huit axes stratégiques.

**Figure 6 – Les orientations et les axes stratégiques**

| Orientations stratégiques                                                | Axes stratégiques                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. Renforcer le pouvoir d'attractivité du territoire</b>              | <b>1.1</b> Développer un milieu de vie complet (logements, emplois, services) et dynamique                                             |
|                                                                          | <b>1.2</b> Soutenir le développement d'activités économiques, récréatives et touristiques                                              |
|                                                                          | <b>1.3</b> Stimuler la vie culturelle et artistique                                                                                    |
| <b>2. Favoriser l'épanouissement de la communauté</b>                    | <b>2.1</b> Encourager l'implication citoyenne et les liens dans la communauté                                                          |
|                                                                          | <b>2.2</b> Bonifier les infrastructures et les activités de loisirs                                                                    |
|                                                                          | <b>2.3</b> Continuer de protéger l'environnement afin d'offrir un milieu de vie sain                                                   |
| <b>3. Assurer la pérennité et le rayonnement des différents attraits</b> | <b>3.1</b> Valoriser les attraits naturels de façon durable                                                                            |
|                                                                          | <b>3.2</b> Développer des activités et des outils permettant de découvrir et de valoriser le patrimoine historique, bâti et industriel |

## Les projets stratégiques

De multiples projets porteurs et actions ont été identifiés lors des activités de consultation de la communauté et des ateliers de travail. Par la suite, une analyse a été effectuée afin d'inscrire au plan stratégique de développement les projets et les actions qui permettront, en priorité, de répondre concrètement aux enjeux, tout en assurant la réalisation de la mission et de la vision de développement de la municipalité de Saint-Casimir.

Pour chacune des orientations et des axes stratégiques, les projets porteurs (ainsi que les actions qui en découlent) ont été structurés dans le tableau ci-dessous.

| PROJETS STRATÉGIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                   |     |     |     |     |     |     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Projets stratégiques et actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Axes stratégiques |     |     |     |     |     |     |     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 1.1               | 1.2 | 1.3 | 2.1 | 2.2 | 2.3 | 3.1 | 3.2 |
| <b>PILIER 1 – Activer nos réseaux pour redévelopper l'accessibilité et l'attractivité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                   |     |     |     |     |     |     |     |
| 1.1 Développer une stratégie d'attraction commerciale/développement économique :<br>1.1.1 Veiller à embaucher un agent de développement<br>1.1.2 Mettre en place un comité de gens d'affaires pour identifier les opportunités de redéveloppement/requalification<br>1.1.3 Effectuer un bilan de l'offre et de la demande commerciale<br>1.1.4 Réaliser une étude sur les possibilités de redéveloppement/requalification des terrains/locaux à des fins commerciales<br>1.1.5 Identifier des opérateurs et/ou commerçants pouvant limiter les fuites commerciales<br>1.1.6 Établir un plan de démarchage<br>1.1.7 Effectuer des représentations pour revoir la signalisation sur le pont de l'église et pour la construction d'un nouveau pont | X                 | X   |     | X   |     |     |     |     |

| PROJETS STRATÉGIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                   |     |     |     |     |     |     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Projets stratégiques et actions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Axes stratégiques |     |     |     |     |     |     |     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 1.1               | 1.2 | 1.3 | 2.1 | 2.2 | 2.3 | 3.1 | 3.2 |
| 1.2 Élaborer une stratégie destinée à attirer et à retenir de nouveaux résidents et de nouveaux arrivants<br>1.2.1 Réaliser une étude sur les possibilités de redéveloppement/requalification de terrains/locaux à des fins résidentielles<br>1.2.2 Faire des représentations auprès de promoteurs immobiliers pour bonifier l'offre résidentielle<br>1.2.3 Développer des ententes intermunicipales en matière de loisirs<br>1.2.4 Faire la promotion de l'offre auprès de futurs résidents<br>1.2.5 Structurer la collaboration entre les entreprises qui possèdent des équipements culturels (pour bonifier l'offre municipale)<br>1.2.6 Créer un programme d'accueil pour les nouveaux arrivants (visite à domicile, fête annuelle des voisins, etc.) | X                 |     | X   | X   | X   |     |     | X   |
| <b>PILIER 2 – Cultiver notre identité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                   |     |     |     |     |     |     |     |
| 2.1 Se doter d'une politique de développement durable axée sur la qualité de l'environnement<br>2.1.1 Évaluer les sources de financement disponibles<br>2.1.2 Mettre en place un comité de pilotage pour l'élaboration de la politique<br>2.1.3 Élaborer la politique de développement durable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                   |     |     | X   |     | X   |     |     |
| 2.2 Se doter d'un plan d'embellissement et de verdissement du noyau villageois<br>2.2.1 Promouvoir le programme RénoRégion<br>2.2.2 Concevoir et diffuser des outils d'informations sur l'entretien et la rénovation du patrimoine bâti historique<br>2.2.3 Mettre en place un comité de réflexion sur l'avenir de l'église<br>2.2.4 Élaborer un plan de verdissement du noyau villageois                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | X                 |     |     | X   |     | X   | X   | X   |

| PROJETS STRATÉGIQUES                                                                                                                                                                                                  |                   |     |     |     |     |     |     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Projets stratégiques et actions                                                                                                                                                                                       | Axes stratégiques |     |     |     |     |     |     |     |
|                                                                                                                                                                                                                       | 1.1               | 1.2 | 1.3 | 2.1 | 2.2 | 2.3 | 3.1 | 3.2 |
| <b>PILIER 3 – Nourrir l’engagement</b>                                                                                                                                                                                |                   |     |     |     |     |     |     |     |
| 3.1 Élaborer un plan de communication<br>3.1.1 Revoir l'utilisation des outils de communication (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux) en fonction des objectifs de communication et des publics-cibles |                   |     |     | X   |     |     |     |     |
| 3.2 S’assurer de l’implication citoyenne à chaque étape/projet du plan stratégique<br>3.2.1 Mettre en place un comité consultatif et de suivi du plan stratégique                                                     |                   |     |     | X   |     |     |     |     |

*Document produit par la municipalité de Saint-Casimir en collaboration avec :*

